

**Conseil économique et social**

Distr. générale

11 mars 2026

Français

Original : anglais

Commission économique pour l'Afrique
Comité d'experts de la Conférence des ministres africains
des finances, de la planification
et du développement économique
Quarante-quatrième réunion

Tanger (Maroc) (hybride), 28-30 mars 2026

Commission économique pour l'Afrique
Conférence des ministres africains des finances,
de la planification et du développement
économique
Cinquante-huitième session

Tanger (Maroc) (hybride), 2 et 3 avril 2026

Note d'information à l'intention des participants**Introduction**

La cinquante-huitième session de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) s'ouvrira par la réunion annuelle du Comité d'experts de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, qui sera suivie de manifestations parallèles et du débat ministériel. Au cours de la session, la Conférence des ministres africains examinera un certain nombre de questions statutaires. Cette session constitue l'un des principaux forums en Afrique permettant aux ministres africains chargés des finances, de la planification et du développement économique, ainsi qu'aux gouverneurs des banques centrales, d'examiner les questions relatives au programme de développement du continent.

La session se tiendra du 28 mars au 3 avril 2026, en présentiel au Palais des arts et de la culture de Tanger (Maroc) et en ligne. Les participants qui se rendront à Tanger trouveront ci-dessous des informations générales pour les aider à organiser leur voyage et leur participation à la session.

Les participants sont encouragés à conserver un exemplaire de la présente note d'information pendant toute la durée de la session.

Afin de limiter les coûts et de protéger l'environnement, le présent document sera communiqué uniquement sous format électronique. Des informations complémentaires figurent sur la page Web consacrée à la session, à l'adresse : <https://www.uneca.org/eca-events/fr/cfm2026>.

Vue d'ensemble

À sa cinquante-huitième session, placée sous le thème « La croissance par l'innovation : exploiter les données et les technologies de pointe au service de la transformation économique de l'Afrique », la Commission examinera le rôle des technologies de pointe dans l'amélioration de la productivité sectorielle et de la croissance, ainsi que les possibilités, les défis et les options stratégiques liés à la transformation des économies africaines au moyen de stratégies de croissance fondées sur l'innovation. Dans le cadre des délibérations, les participants présenteront des données empiriques relatives aux effets de l'innovation sur la croissance et le développement économiques, aux tendances en matière d'adoption des technologies de pointe en Afrique et aux éléments attestant du rôle central des données innovantes dans la prise de décisions fondées sur des données probantes.



Les participants examineront le potentiel transformateur des technologies de pointe ainsi que les défis liés à la gouvernance des données. Ils analyseront en outre les moyens d'atténuer les risques de dépendance et d'exclusion technologiques (notamment la dépendance à l'égard de fournisseurs externes de services d'informatique en nuage, les capacités nationales limitées d'élaboration ou d'adaptation des modèles d'intelligence artificielle et la fragmentation des cadres réglementaires) et recenseront les moyens par lesquels l'Afrique pourrait affirmer sa souveraineté numérique et renforcer son rôle dans les cadres de gouvernance mondiale.

Des experts chevronnés de haut niveau, venant d'Afrique et d'ailleurs, examineront ces questions et d'autres sujets connexes, ce qui devrait aboutir à des conclusions et à des décisions ayant des incidences transformatrices sur la manière dont les membres de la CEA peuvent exploiter les données et les technologies de pointe au service de la croissance et de la transformation économique dans la région.

La session s'ouvrira par la réunion du Comité d'experts, qui se tiendra du 28 au 30 mars 2026, puis sera suivie de manifestations parallèles les 31 mars et 1^{er} avril et, enfin, du débat ministériel les 2 et 3 avril. Le débat ministériel comprendra une concertation de haut niveau sur le thème de la session, le lancement de l'Initiative pour le financement durable de la santé, la Conférence commémorative annuelle Adebayo Adedeji et des tables rondes consacrées à une série de sous-thèmes.

Lettres d'accréditation

Les délégations sont priées de bien vouloir remettre au Secrétaire exécutif de la CEA leurs lettres d'accréditation dûment signées par les autorités compétentes de leurs gouvernements respectifs, dans les meilleurs délais et avant le 25 mars 2026 au plus tard.

Les lettres d'accréditation doivent indiquer le nom, le titre et les coordonnées des représentants désignés pour participer à la cinquante-huitième session. Elles peuvent être envoyées par courrier électronique à l'adresse : eca-soc@un.org, avec copie à : eca-uncc-aa@un.org. Les originaux envoyés par courrier postal doivent être libellés à l'attention du Secrétaire exécutif et envoyés à l'adresse suivante :

Cabinet du Secrétaire exécutif
Commission économique pour l'Afrique
Immeuble Le Niger, 9^e étage
Avenue Menelik II
B.P. 3001
Addis-Abeba, Éthiopie

Les questions relatives à la procédure d'accréditation doivent être adressées au :

Secrétaire de la Commission
Cabinet du Secrétaire exécutif
Commission économique pour l'Afrique
Courriel : eca-soc@un.org

Lieu et hébergement

Les travaux se tiendront au Palais des arts et de la culture de Tanger, dans le quartier de Malabata. Ce complexe culturel et de conférences moderne et polyvalent, conçu pour accueillir des manifestations internationales de haut niveau, comprend un auditorium principal de 1 400 places et deux salles supplémentaires de 200 places chacune. Le complexe dispose de salles de réunion et de réception, d'espaces techniques dédiés à la production, de deux galeries d'art, de pavillons de formation ainsi que de services de restauration sur place, notamment une cafétéria et un café-restaurant.

Afin d'assurer un séjour confortable aux participants, une sélection d'hôtels recommandés a été établie. Les établissements figurant à l'annexe I offrent un éventail d'options adaptées à différentes préférences et à différents budgets.

Les participants sont priés d'utiliser le lien ci-dessous pour effectuer leur réservation d'hôtel. Ils sont également priés d'envoyer une copie de la confirmation de leur réservation à Souhail Jamaoui (personne de contact dans le pays hôte) à l'adresse : jamaoui@daag.finances.gov.ma.

Lien pour les réservations d'hôtel :

<https://www.myonlineevent.com/COM2026>

Les participants peuvent également contacter directement l'hôtel de leur choix pour organiser, confirmer et garantir leur réservation, en envoyant une copie de celle-ci à M. Jamaoui. Ils sont tenus de prendre en charge l'intégralité des frais liés à leur hébergement.

Formalités de visa et d'immigration

Pour entrer au Maroc, tous les participants aux réunions doivent être en possession d'un passeport dont la validité doit être égale ou supérieure à six mois après la date d'entrée prévue sur le territoire, et comportant au moins deux pages vierges consécutives réservées aux visas.

Les participants sont invités à vérifier les conditions d'obtention d'un visa sur le site www.acces-maroc.ma.

Les membres des délégations officielles, les experts et les autres participants titulaires d'un passeport national d'un État Membre de l'ONU qui doivent obtenir un visa ou une autorisation électronique de voyage pour assister à la Conférence au Maroc recevront les documents électroniques nécessaires en ligne, via le site www.acces-maroc.ma, où une section spéciale sera prévue à cet effet. Les demandeurs devront utiliser le code OES/ADM01-16-18-09-23 dans le champ « Numéro d'enregistrement à l'événement » ; ils devront aussi soumettre une copie de leur passeport, une photographie d'identité ainsi que leur lettre d'invitation officielle délivrée par le secrétariat.

Si la demande est soumise au moins 14 jours avant l'ouverture de la Conférence, le Gouvernement marocain veillera à ce que toute autorisation électronique requise pour l'entrée sur le territoire soit délivrée au plus tard une semaine avant le début de la Conférence. Si la demande est présentée moins de 14 jours avant l'ouverture de la Conférence, le Gouvernement délivrera l'autorisation d'entrée dans les meilleurs délais raisonnablement possibles.

Afin de faciliter la délivrance des autorisations d'entrée, le secrétariat de la CEA communiquera au Gouvernement la liste des participants, un modèle de confirmation d'inscription et un modèle de lettre d'invitation. Il est entendu que le Gouvernement examinera favorablement, conformément à la législation applicable, les demandes d'autorisation d'entrée présentées par les participants dont le nom figure sur ladite liste.

Les documents suivants sont requis pour toute demande de visa :

- a) Formulaire de demande de visa dûment rempli ;
- b) Photographies d'identité ;
- c) Carte d'identité ;
- d) Passeport (validité d'au moins six mois après la date d'arrivée au Maroc) ;
- e) Lettre de confirmation de participation délivrée par les Nations Unies.

Les frais de visa des participants pris en charge ne seront pas remboursés, car ils sont couverts par l'indemnité journalière de subsistance.

Accueil à l'aéroport et transport

Des fonctionnaires du Groupe du protocole et de la liaison de la CEA, ainsi que des représentants du Maroc, seront présents à l'aéroport Ibn Battouta de Tanger et à l'aéroport international Mohammed V de Casablanca afin d'apporter une assistance pour les formalités d'immigration et toute autre démarche nécessaire.

Dans la mesure du possible, le pays hôte assurera le transport depuis ces deux aéroports vers les hôtels figurant sur la liste établie d'un commun accord entre la CEA et les représentants du Maroc. Avant leur départ, les participants sont invités à consulter le plan de transport mis en place par le Maroc, afin de prendre les dispositions nécessaires pour leur voyage.

Le pays hôte mettra à la disposition des participants un service quotidien de navette entre les hôtels désignés et le lieu de la réunion. Les participants qui ne séjournent pas dans un hôtel désigné pourront également utiliser ce service ; toutefois, les points de prise en charge et de dépose seront limités aux hôtels désignés.

Inscription et badges d'identification

Inscription en ligne

L'inscription à la Conférence s'effectuera par l'intermédiaire d'un site dédié sur la plateforme Indico (<https://indico.un.org/event/1021509/>). Les participants sont invités à s'inscrire dès que possible, et avant le 20 mars 2026 au plus tard, afin de faciliter la coordination de la délivrance des badges d'identification avec photographie et l'établissement de la liste des participants. Cette inscription en ligne est obligatoire, conformément aux procédures de sécurité des Nations Unies requises pour permettre l'obtention de l'habilitation de sécurité. Seuls les noms des participants dûment inscrits figureront sur la liste des participants.

Pour toute question relative à l'inscription ou à l'accréditation, les participants sont priés d'utiliser les coordonnées suivantes :

Courriel : tewolde.uneca@un.org

Téléphone : +251 (0) 911 30 53 53

Badges

Pour des raisons de sécurité, un badge valide doit être porté en permanence et présenté pour accéder au lieu de la réunion ainsi qu'aux salles de conférence. Les badges peuvent être retirés au guichet d'inscription, qui sera ouvert du 26 mars au 2 avril, de 8 heures à 17 heures, et le 3 avril, de 8 heures à 12 heures. La perte d'un badge doit être signalée immédiatement au guichet d'inscription.

Documentation

Il est vivement recommandé à tous les participants d'apporter leur propre ordinateur portable ou tablette. Afin de réduire les effets sur l'environnement de l'utilisation du papier, les participants sont encouragés à consulter la version numérique des documents de la Conférence. Tous les documents et déclarations officiels en accès libre liés à la session seront disponibles en téléchargement dans les langues officielles de la CEA (anglais, arabe et français) sur le portail PaperSmart, à l'adresse : <https://papersmart.uneca.org/meeting/entity/CoM%202026>.

Les documents peuvent également être téléchargés sur le site Web officiel de la Conférence, à la rubrique « Documents » (<https://www.uneca.org/eca-events/fr/cfm2026/documents>).

Un service d'impression à la demande sera accessible aux participants présents sur place pendant la session. Toutefois, il est prévu que les demandes de copies papier des documents ne soient faites qu'en cas de stricte nécessité. Ces demandes seront satisfaites à titre exceptionnel. Un maximum de cinq exemplaires par document et par délégation pourra être fourni. Les participants souhaitant obtenir des copies imprimées doivent cliquer sur le bouton « Imprimer à la demande » figurant à côté du lien du document et remplir le formulaire de demande sur le portail PaperSmart.

Langues de travail

Les travaux de la session se dérouleront dans les trois langues de travail de la CEA (anglais, arabe et français).

Monnaie

La monnaie officielle du Maroc est le dirham marocain. Les cartes de crédit et de débit les plus largement acceptées au Maroc sont les cartes Visa, Mastercard et Diners Club International. La carte UnionPay est acceptée dans certains établissements, notamment les centres commerciaux et les magasins franchisés. La carte American Express est acceptée de manière plus limitée. Des guichets automatiques bancaires sont également disponibles. Les cartes Discover peuvent être acceptées dans certains guichets automatiques bancaires.

Alimentation et tension électriques

Au Maroc, l'alimentation électrique est de 220 volts, avec une fréquence de courant alternatif de 50 Hz. Les types de prise C et E sont utilisés, comme illustré ci-dessous.



Type C



Type E

Services de téléphonie mobile

Maroc Telecom, Orange Maroc et Inwi sont les principaux opérateurs de téléphonie mobile du pays et proposent des cartes SIM prépayées. Bien que ces opérateurs aient conclu des accords d'itinérance avec des partenaires dans de nombreux pays, il est généralement recommandé d'utiliser une carte SIM ou eSIM locale afin d'éviter les frais d'itinérance potentiellement élevés appliqués par les opérateurs nationaux des participants.

Les voyageurs peuvent se procurer une carte SIM prépayée locale auprès de l'un de ces opérateurs au Maroc ou opter pour une eSIM destinée aux touristes, permettant une activation simple et immédiate sans avoir à se rendre dans un point de

vente physique. Les cartes SIM et les recharges de temps de communication peuvent être achetées à l'aéroport ou dans les magasins en ville ; leur activation nécessite un enregistrement préalable, qui peut être effectué au moment de l'achat. Les clients doivent présenter leur passeport lors de l'achat d'une carte SIM auprès d'un vendeur agréé. Il est prévu qu'au moins un opérateur de télécommunications soit présent sur le lieu de la Conférence pour vendre des cartes SIM, des recharges de temps de communication et des appareils mobiles.

Considérations sanitaires

Veillez à ce que l'ensemble des vaccinations de routine soient à jour quatre à six semaines avant votre départ pour le Maroc. Les participants doivent vérifier la validité de leur carnet de vaccination, le mettre à jour si nécessaire et l'avoir sur eux pendant toute la durée de leur voyage et de leur séjour.

Les participants sont invités à emporter tout médicament prescrit par ordonnance qu'ils prennent régulièrement, en veillant à disposer d'une quantité suffisante pour toute la durée de leur voyage et de leur séjour. Il est recommandé de conserver les médicaments dans leur emballage d'origine et d'être muni d'une copie de l'ordonnance correspondante.

Assurance maladie

Tous les participants doivent souscrire une assurance maladie de voyage complète couvrant :

- a) Les soins médicaux d'urgence ;
- b) L'hospitalisation et les interventions chirurgicales ;
- c) L'évacuation sanitaire et le rapatriement.

Les participants doivent conserver en permanence une copie de leur police d'assurance, ainsi que les coordonnées des contacts d'urgence.

Coordonnées en cas d'urgence médicale

Centre médical des Nations Unies	+251 (0) 929 90 84 33 +251 (0) 11 544-3548
Dr Sunita Panta (chef du Centre médical des Nations Unies)	+251 (0) 911 50 82 18
Dr Eyesusawit Shewangizaw	+251 (0) 911 22 17 26
Kelemwork Kejela (infirmière en chef)	+251 (0) 911 20 18 03
Dr. Biruk Girma (coordonnateur des services médicaux des Nations Unies)	+251 (0) 904 03 29 29
Hôpital Mohammed V – Avenue Moulay Ismail - Tanger	+212 5399 42020

Contacts locaux en cas d'urgence médicale

<i>Services</i>	<i>Responsable</i>	<i>Numéros de téléphone</i>
Liaison avec des médecins à Tanger	Dr. Mounir Marrakchi	+212 66 110 7537
SAMU (service d'aide médicale d'urgence)	Pr. Ounci Es-Saad	+212 65 105 5115
SMUR (structure mobile d'urgence et de réanimation)		
<i>Hôpitaux les plus proches</i>		
Hôpital Universitaire International Mohammed VI	Pr. Amine Azghari	+212 66 672 7886
Hôpital Mohammed V	Dr. Mounir Marrakchi	+212 66 110 7537

Procédure d'accréditation des médias

Tous les représentants des médias devront obtenir une accréditation ainsi qu'une autorisation pour leur matériel auprès du Gouvernement hôte et du secrétariat de la Conférence.

Tous les représentants des médias invités, parrainés ou non, qui se rendent au Maroc doivent s'inscrire en ligne à l'adresse suivante : <https://indico.un.org/event/1021509/>. Une fois l'inscription approuvée par les organisateurs, une lettre d'invitation officielle leur sera envoyée afin de faciliter les démarches de demande de visa. Les représentants des médias résidant dans des pays où il n'y a pas d'ambassade du Maroc recevront, après approbation de leur inscription, des informations sur les modalités de participation.

Les représentants des médias invités devront soumettre une lettre de mission et une pièce d'identité en cours de validité (carte de presse ou carte professionnelle) attestant de leur affiliation à un organe de presse, à l'adresse : denekews.uneca@un.org. Ces documents devront également être présentés lors de l'inscription au bureau des médias à Tanger.

Un centre des médias sera installé sur le lieu de la Conférence afin de faciliter la couverture médiatique des réunions. Des informations complémentaires seront communiquées directement aux représentants des médias inscrits.

Les représentants des médias venant de l'extérieur du Maroc devront remplir un formulaire relatif au matériel qu'ils transportent afin d'en faciliter le dédouanement. Ce formulaire sera communiqué sur demande ; les demandes doivent être adressées à denekews.uneca@un.org.

Les représentants des médias établis au Maroc, qu'ils soient locaux ou internationaux, peuvent s'inscrire en ligne via la plateforme Indico. Tous les représentants des médias devront présenter une pièce d'identité et une carte de presse en cours de validité, ainsi qu'une lettre de mission au bureau des médias désigné. Les demandes d'informations complémentaires pourront être adressées à denekews.uneca@un.org.

Internet

Une connexion Wi-Fi gratuite sera disponible dans l'ensemble des espaces du lieu de la Conférence. Le mot de passe du réseau Wi-Fi sera communiqué à tous les

participants à leur arrivée sur le lieu de la Conférence et affiché dans tous les points de rassemblement des participants.

Informations relatives à la sécurité

Tanger est généralement une ville sûre pour les voyageurs et pour la tenue d'activités de conférence. Le Gouvernement marocain, en collaboration avec l'équipe de sécurité des Nations Unies, assurera les services de sécurité sur le lieu de la réunion. En outre, la sécurité dans les hôtels sera assurée par le Gouvernement marocain.

Les participants et les visiteurs sont invités à rester attentifs aux questions de sécurité, à faire preuve de vigilance, à adopter un profil discret, à éviter, dans la mesure du possible, de se déplacer seuls, à limiter les déplacements non nécessaires de nuit et à signaler immédiatement tout incident à l'équipe chargée de la sécurité.

Conseils d'ordre général en matière de sécurité

Sur le site de la Conférence, les participants sont priés de respecter les consignes suivantes :

- Après s'être inscrits via le système d'inscription désigné des Nations Unies, tous les participants doivent présenter une pièce d'identité avec photographie ou leur passeport en cours de validité pour retirer leur badge, lequel sera délivré par les agents de sécurité des Nations Unies et le secrétariat de la Commission au centre d'inscription, d'accréditation et de distribution des badges.
- Les ambassades sont tenues de présenter leurs lettres d'autorisation au Service de la sûreté et de la sécurité ainsi qu'aux responsables du protocole et de la liaison pour le retrait des épinglettes ou badges destinés aux hauts fonctionnaires. Sont considérés comme hauts fonctionnaires les ministres, les ambassadeurs et toute autre personne de rang équivalent, notamment les commissaires. Une copie d'une pièce d'identité en cours de validité délivrée au haut fonctionnaire concerné devra être présentée conjointement à la lettre d'autorisation.
- Lors de l'inscription, les participants veilleront à bien orthographier leur nom, tel qu'il figure sur leur passeport.
- Tous les participants et représentants devront porter leur badge de manière visible dans les locaux du site et dans les salles de conférence pendant toute la durée de la session.
- Il est vivement recommandé aux participants de ne pas égarer leur badge. Si vous trouvez un badge abandonné, il convient de le signaler immédiatement aux agents de sécurité des Nations Unies.
- Tous les participants sont soumis à un contrôle aux points de sécurité et doivent se conformer aux instructions données par les agents de sécurité des Nations Unies et par le personnel de sécurité du Gouvernement hôte.
- Les participants ne sont pas autorisés à accéder aux salles de conférence avec des nourrissons ou avec toute autre personne non autorisée.
- Il est interdit d'apporter de la nourriture ou des boissons au centre de conférence.
- Il est vivement recommandé aux participants de s'assurer qu'ils ont récupéré l'ensemble de leurs effets personnels avant de quitter les salles de conférence. Les objets laissés sans surveillance peuvent être confisqués ou détruits.

- Les participants doivent veiller à leurs objets de valeur et signaler immédiatement aux agents de sécurité toute perte d'effets personnels ou officiels au centre de conférence.

Les participants sont priés de se conformer aux consignes de sécurité suivantes concernant leur hôtel :

- Il est recommandé de réserver une chambre située au deuxième étage ou à un étage supérieur afin de renforcer la sécurité.
- Les clients doivent toujours verrouiller la porte après être entrés dans leur chambre ou l'avoir quittée.
- Avant de sortir, les clients doivent inspecter leur chambre afin de s'assurer qu'aucune somme d'argent, bijou, appareil photographique ou autre objet de valeur n'est laissé en évidence. Ces objets doivent être déposés à la réception, contre reçu, ou conservés dans le coffre-fort de la chambre.
- Toute activité suspecte ou inhabituelle doit être signalée immédiatement au personnel de sécurité.

Accès des véhicules et des piétons

Les participants sont invités à prendre connaissance des informations suivantes concernant l'accès au lieu de la Conférence :

- L'entrée et la sortie des chefs d'État et de gouvernement, des chefs de délégation, des ministres et des responsables de rang équivalent s'effectuent par l'itinéraire d'accès VVIP/VIP.
- Après avoir dûment accompli les formalités d'accréditation et d'inscription, les participants ne pourront accéder au centre de conférence qu'aux jours indiqués pour assister aux réunions. Ils doivent retirer leur badge en temps utile au centre d'inscription.
- Les participants ayant obtenu à l'avance une autorisation d'accès pour leur véhicule peuvent entrer par l'entrée principale du site, où ils devront retirer leur badge au centre d'inscription.
- Les ministres recevront une épinglette au lieu d'un badge, que leurs agents habilités (par exemple un assistant au protocole) pourront retirer au centre de distribution des épinglettes ou auprès des responsables concernés. Les autres hauts fonctionnaires devront se procurer un badge au centre d'inscription, d'accréditation et de retrait des badges.

Armes à feu

Il est strictement interdit d'introduire des armes à feu ou des objets tranchants dans l'enceinte du centre de conférence sans l'autorisation préalable du responsable désigné ou de son représentant habilité. Tout objet de ce type découvert lors d'un contrôle sera confisqué par les agents de sécurité ou par les forces de sécurité marocaines.

Les responsables de la Conférence sont tenus d'informer les hauts fonctionnaires de cette réglementation internationale et de l'obligation de s'y soumettre et d'informer leurs agents chargés de la protection rapprochée et du protocole de coopérer pleinement et de se conformer aux instructions données par les agents de sécurité des Nations Unies et les forces de sécurité marocaines à tous les points d'entrée.

Brève présentation du Maroc

Le Maroc est un pays d'Afrique du Nord-Ouest. La ville de Tanger se situe à une altitude de 145 m. Les principaux groupes ethniques au Maroc sont les Arabes et

les Berbères, mais le pays abrite également d'importantes communautés juives et des populations originaires d'Afrique subsaharienne. Les principales ressources de l'économie marocaine sont l'agriculture, les minerais phosphatés, le tourisme et la pêche. L'économie repose largement sur les exportations de véhicules, d'équipements électriques et d'engrais. Les autres exportations importantes sont notamment les produits agricoles, les textiles, les phosphates et leurs dérivés. Les Marocains travaillent principalement dans les secteurs des services, de l'agriculture et de l'industrie. Les principales industries sont notamment la construction automobile, l'extraction de phosphates, la transformation agroalimentaire, les textiles, la construction et le tourisme. Des informations relatives à certains sites touristiques de Tanger figurent à l'annexe II.

Climat

Le climat du Maroc varie considérablement selon que l'on se trouve dans les régions côtières, à l'intérieur du pays ou dans les zones montagneuses. Les régions côtières – dont Tanger – bénéficient d'un climat méditerranéen caractérisé par des étés chauds et secs, tempérés par les vents marins, et des hivers doux et plus humides ; les régions intérieures présentent un climat continental plus chaud et plus sec. Les températures augmentent progressivement en mars et avril, avec des températures diurnes modérées d'environ 20 °C à Tanger. Les participants sont donc invités à consulter les prévisions météorologiques avant leur départ et à prévoir des vêtements adaptés à des conditions variables.

Fuseau horaire

Tanger se trouve dans le fuseau horaire GMT+1 toute l'année.

Annexe I

Sélection d'hôtels à Tanger

<i>Hôtels</i>	<i>Nombre de chambres disponibles</i>	<i>Distance du lieu de la Conférence</i>
Ibis Tanger City Center (3 étoiles) Tél. : +212 5393 28550 Courriel : h6812@accor.com	196	2,3 km
Ramada Encore by Wyndham (3 étoiles) Tél. : +212 5393 41300 / +212 6680 71455 Courriel : resa@ramadaencoretanger.com	150	1,9 km
Hilton Garden Inn Tanger City Center (4 étoiles) Tél. : +212 5393 09500 Courriel : tngcc_ds@hilton.com	80	2,7 km
Kenzi Solazur (4 étoiles) Tél. : +212 5393 48383 Courriel : resa.solazur@kenzi-hotels.com	180	4,4 km
Occidental Tanger (4 étoiles) Tél. : +212 5314 31012 Courriel : tanger.sales@occidental.hotels.com	168	1,0 km
Idou Malabata (5 étoiles) Tél. : +212 5393 09055 Courriel : sales1@idoumalabata.com	120	1,7 km
Hôtel et Casino Mövenpick Malabata Tanger (5 étoiles) Tél. : +212 5393 29300 Courriel : mouhcine.lahmini@movenpick.com	142 chambres simples, 4 suites	1,2 km
Pestana Tanger City Center (5 étoiles) Tél. : +212 5393 28923 Courriel : ayman.tayibii@pestana.com	75 suites simples, 15 suites « premium »	3,3 km
Grand Mogador Sea View (5 étoiles) Tél. : +212 5305 30530 Courriel : htangerresa@mogadorhotels.com	15 chambres simples, 15 chambres doubles, 15 suites junior	1,1 km
Hôtel Farah (5 étoiles) Tél. : +212 5393 43550 Courriel : info@farahtanger.com	120	2,1 km
Mandarin Palace Tanger (5 étoiles) Tél. : +212 6575 81492 Courriel : sales@hotelmandarintanger.com	58	1,4 km

Note : Les réservations peuvent être effectuées en utilisant la plateforme <https://www.myonlineevent.com/COM2026> ou par courrier électronique auprès des hôtels concernés, avec copie à la personne responsable dans le pays hôte, Souhail Jamaoui (jamaoui@daag.finances.gov.ma). Les participants doivent indiquer qu'ils assistent à la « Conférence des ministres » et mentionner le code « ÉVÉNEMENT CEA » lors de la réservation afin de bénéficier des tarifs négociés.

Annexe II

Sélection de sites touristiques à Tanger et dans ses environs

<i>Site</i>	<i>Description</i>
Kasbah de Tanger	Forteresse historique surplombant le détroit de Gibraltar, offrant des vues panoramiques et abritant d'importants sites culturels et musées.
Médina de Tanger	Quartier historique caractérisé par ses ruelles étroites, ses souks traditionnels, son artisanat local et son architecture, reflétant la richesse multiculturelle de la ville.
Cap Spartel	Site naturel emblématique où l'océan Atlantique rencontre la mer Méditerranée, doté d'un phare historique et agrémenté de paysages côtiers remarquables.
Grottes d'Hercule	Grottes naturelles associées à des légendes anciennes, connues pour leurs formations rocheuses uniques et leur ouverture sur l'océan Atlantique.
Corniche et marina de Tanger	Promenade moderne en bord de mer agrémentée de restaurants, de cafés et d'espaces de loisirs, offrant une vue sur la baie et le port.
Parc Perdicaris (également appelé parc Rmilat)	Vaste espace vert, idéal pour des promenades ou des activités de plein air, apprécié pour sa biodiversité et son importance historique.